

*Questions orales***LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL**

LA DEMANDE DE PRÊT PRÉSENTÉE PAR LE ROYAUME-UNI—LA POSITION DU CANADA

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. J'aimerais demander au ministre, à titre de membre éminent du Fonds monétaire international de retour d'une récente réunion à Manille, quelle est l'attitude du Canada à l'égard de la demande que le Royaume-Uni a adressée au Fonds monétaire international de lui fournir 3.9 milliards de dollars sous forme de prêts, afin de lui permettre de surmonter la grave crise actuelle?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je dois dire à la Chambre et au très honorable député que le Canada, de même que d'autres membres du Fonds, assure au Royaume-Uni depuis plusieurs mois une aide «stand-by» sous forme d'un accord de crédit réciproque entre banques centrales. Cette mesure visant à remplacer cet accord de crédit par un tirage à plus long terme sur le Fonds monétaire international et, à condition que le Royaume-Uni remplisse les conditions exigées par le Fonds, nous approuvons une pareille aide financière au Royaume-Uni.

M. Diefenbaker: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Quelle est l'attitude du gouvernement devant cette demande d'emprunt de 3.9 milliards de dollars? Le ministre dit que cet emprunt serait assorti de certaines conditions. Le gouvernement du Royaume-Uni a-t-il raison lorsqu'il fait dire au chancelier de l'Échiquier que pareilles conditions placeraient la Grande-Bretagne dans une position intenable et n'aideraient en rien à résoudre la grave crise que traverse la livre, crise qui pourrait fort bien s'étendre à d'autres pays si rien n'est fait pour la désamorcer?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je ne saurais le dire pour l'instant. Le Royaume-Uni a engagé des pourparlers avec le personnel du FMI sur la nature d'une pareille assistance et sur les conditions dont elle serait assortie. Une fois ces discussions terminées, le personnel du Fonds fera rapport au conseil d'administration de cet organisme, dont le Canada fait partie, afin d'établir les modalités de cet emprunt. Ce sera au gouvernement alors, ainsi qu'aux autres membres du conseil, de déterminer les conditions de l'emprunt en fonction de la situation du Royaume-Uni.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA BASE DE LA RIVIÈRE DE L'AIGLE (LABRADOR)—LA POSSIBILITÉ D'UTILISATION À DES FINS ÉTRANGÈRES À LA FORMATION D'ÉQUIPES DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre suppléant de la Défense nationale. Peut-il donner à la Chambre l'assurance que les \$340,000 dépensés jusqu'ici cette année pour une base de recherche et de sauvetage à la rivière de l'Aigle, au

[M. Trudeau.]

Labrador, qui est, incidemment, l'une des meilleures rivières à saumon de la région, ont servi à initier le personnel de secours et non à permettre aux galonnards de pêcher le saumon?

L'hon. Barney Danson (ministre suppléant de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je m'étonne que le député pose une question qui a déjà été soulevée à maintes reprises. Il sait fort bien que cette base sert aux opérations de recherche et de sauvetage. Pendant trois ou quatre semaines par an, elle sert à des officiers supérieurs du Royaume-Uni, des États-Unis et du Canada qui doivent payer leurs propres dépenses. C'est une base plutôt sommaire comprenant deux cabanes en bois rond construites au siècle dernier, je crois, et d'autres en toile: c'est loin d'être un centre de villégiature de luxe. La base sert à des opérations de recherche et de sauvetage et, à l'occasion, des officiers supérieurs de ces trois pays s'y rencontrent pour avoir des entretiens officieux, et j'espère qu'ils réussissent à prendre du poisson.

M. McGrath: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre est-il en train de dire à la Chambre que pendant que son prédécesseur déclarait ici qu'il n'était pas rentable de mettre des hélicoptères en service à Terre-Neuve, deux de ces hélicoptères de recherche et de sauvetage ont été utilisés sur une période de 14 jours pour y transporter des haut gradés de l'armée venus faire la pêche au saumon?

M. Danson: Monsieur l'Orateur, je pense que, si le député se donnait la peine de se renseigner, il apprendrait que ce genre d'activités fait de toute façon partie de l'entraînement régulier de recherche et de sauvetage. Je lui demanderais de se reporter à l'époque où cette question a été soulevée la dernière fois, lorsqu'un journaliste du *Globe and Mail* de la magnifique ville de Toronto, décide de se rendre sur les lieux et voir en quoi consistaient ces activités. J'ai ici un article de trois pages écrit par ce journaliste. Si le député désire connaître les faits et juger de la source, je le lui communiquerais volontiers.

* * *

LES AÉROPORTS

VANCOUVER—LA QUESTION DES ÉTUDES ÉCOLOGIQUES RELATIVES À L'AMÉNAGEMENT D'UNE TROISIÈME PISTE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports concernant le projet d'une troisième piste à l'aéroport de Vancouver. Le ministre a déclaré, il y a une semaine, qu'il semblait nécessaire de poursuivre davantage les études d'ordre environnemental. Le 16 septembre, un porte-parole du gouvernement a déclaré à ce sujet, lors d'un symposium qui s'est tenu à Vancouver, qu'on avait effectivement constitué un groupe d'études environnementales, mais que celui-ci n'existait plus. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelles sont exactement les études environnementales en cours et nous parler de celles qui sont terminées, si elles existent vraiment?